

Anderlues, le 11 septembre 2021

Chers parents,

Qui dit nouvelle année qui commence dit inscriptions, et pour procéder à l'inscription de votre enfant il y a une série de démarches administratives qui doivent être effectuées.

Tout d'abord, nous vous demandons donc de compléter la fiche d'inscription ci-jointe, dont les données seront partagées avec les autorités de Les Scouts Baden-Powell de Belgique (plus d'infos sur lesscouts.be), une fédération dont l'Unité Scoute d'Anderlues fait partie, et à qui nous devons donc communiquer certaines informations au sujet de nos membres.

Pour que l'enfant ait légalement le droit de prendre part aux activités de l'Unité, nous vous demandons également de compléter et signer l'autorisation parentale pour l'année 2021-2022.

Des photos et vidéos seront prises pendant ces activités et pourront être diffusées par l'Unité ou la Fédération sur différents médias. Ces images de votre enfant ne seront partagées que si vous nous y autorisez, ce que vous pouvez faire en remplissant l'autorisation de publication de photos ou vidéos.

Afin de veiller à la sécurité des enfants, nous vous demandons de remplir la fiche santé individuelle ci-jointe et d'y coller deux vignettes de mutuelle. Les données reprises sur celles-ci seront être utilisées par les animateurs, intendants et le staff d'Unité afin de garantir la sécurité de tous lors des activités organisées.

Tous les documents qui viennent d'être mentionnés doivent être remis au Staff d'Unité. Nous vous prions de les compléter dès que votre enfant commence à prendre part aux activités scouts, afin qu'ils soient couverts le plus tôt possible par l'assurance de la fédération, quitte à le désinscrire facilement en cas de changement d'avis.

En plus de la remise des documents, la complétion définitive de l'inscription se fait via le versement d'une cotisation sur le compte de l'Unité

Unité scoute d'Anderlues : BE76 3631 9374 3695

avec la communication « Cotisation nom de l'enfant + prénom de l'enfant » **avant le 1^{er} novembre 2021** (par exemple « Cotisation Baden-Powell Robert Agnes » si vos deux enfants s'appellent Robert et Agnes Baden-Powell). Cette cotisation couvre surtout l'assurance, mais également une partie des coûts de fonctionnement de la fédération et de l'Unité et sa valeur dépend du nombre de membres de l'Unité qui habitent sous le même toit :

- 50,70€ normalement ;
- 41€ par personne pour 2 membres vivant sous le même toit ;
- 35,50€ par personne pour 3 membres ou plus vivant sous le même toit.

Nous vous remercions d'avance pour tout ça et sommes impatients de vous rencontrer en réunion.

Le chef d'Unité,
Bruan, joignable au **0489 41 64 79**
et son staff

Anne, Goupil, Hémione, Lérot, Loup, Marmotte et Otarie

Pour toutes vos questions par rapport au présent document et ses annexes, veuillez nous contacter par e-mail à scoutanderlues@gmail.com, sur la page Facebook « **Scouts d'Anderlues** » ou contacter Lérot au **0479 66 96 04**.



Fiche d'inscription membre

À renvoyer ou à remettre au staff d'unité

*Entourer la mention utile.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : **Sexe* :** H
F

Type de cotisation* : Normale (solo) Couple (2 personnes) Familiale (3 personnes ou plus)

Fonction* : Scout animateur animateur responsable Intendant

Section* : Baladins Louveteaux Éclaireurs Pionniers

Adresse e-mail :

Adresse postale :

GSM :

Si le membre est mineur, merci d'indiquer les coordonnées de deux tuteurs légaux.

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Adresse postale :

Adresse postale 2 :

Adresse postale 2 :

GSM :

GSM :

Lien de parenté* : Père Mère Tuteur

Autre

Lien de parenté* : Père Mère Tuteur Autre

Date et signature :





Charte de protection des données personnelles

Les Scouts accordent une grande importance au respect de la vie privée. La protection de tes données personnelles est primordiale à nos yeux. C'est pourquoi nous mettons à ta disposition notre politique de protection des données afin de t'informer de la façon la plus claire possible sur la collecte, l'utilisation, la confidentialité et la sécurité des données personnelles que nous recueillons.

La présente politique s'applique à l'ensemble des services proposés par la fédération et les unités.

Cette politique est soumise à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements des données à caractère personnel (DCP), ainsi qu'au Règlement européen UE 2016/679 relatif à la protection des données personnelles, entré en vigueur le 25 mai 2018.

Définitions

- Données à caractère personnel (ci-après « données personnelles ») : information qui permet de te reconnaître en tant que personne.
- Exemples : nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, email, adresse IP, numéro national...
- Traitement des données à caractère personnel : opération ou ensemble d'opérations appliquées à tes données personnelles (collecte, utilisation, conservation, diffusion, etc.).
- Responsable de traitement : désigne la personne qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

Qui collecte et traite les données personnelles ?

Il s'agit du responsable de traitement, à savoir : Les Scouts ASBL (n° d'entreprise : BE0409580916), 21 rue de Dublin, 1050 Ixelles - lesscouts@lesscouts.be.

Comment les données sont-elles collectées ?

Les données personnelles dont nous disposons sont collectées, pour la plupart, lors de tes inscriptions.

À quelles fins les données personnelles sont-elles collectées ?

Les Scouts, en tant que mouvement de jeunesse, collectent et traitent tes données personnelles sur base :

- d'obligations légales ;
- de souscription de contrat d'assurance responsabilité civile ;
- d'obligations liées à l'engagement des bénévoles ;
- de notre intérêt légitime ou celui de tierces parties ;
- de la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée.

Objectif : nous permettre de travailler le plus efficacement possible en tant qu'association et avec nos sous-traitants, partenaires ou autorités publiques (ONE, Fédération Wallonie-Bruxelles, communes, etc.). Quelques exemples concrets (liste non exhaustive) :

- gestion des membres ;
- gestion des camps en Belgique et à l'étranger ;
- envoi de publications/emails aux membres et à leurs parents ;
- gestion des préférences utilisateurs sur le site web (cookies, etc.) ;
- réalisation de statistiques ;
- communications ou avantages commerciaux émanant de nos partenaires (Keolis, TEC, Europcar, etc.) ;
- collecte de dons.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les Scouts conservent tes données personnelles pendant le temps raisonnablement nécessaire aux finalités poursuivies, et en accord avec les exigences légales. Notre mouvement a plus de 100 ans et nous en sommes fiers. C'est pourquoi, nos archives sont déposées à des fins patrimoniales aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles.

Gestion des cookies

Les cookies permettent de simplifier l'accès et la navigation sur le site web lesscouts.be. Ils accroissent la vitesse et l'efficacité d'utilisation du site. Ils peuvent aussi être utilisés pour individualiser le site selon tes préférences personnelles. Plus d'infos sur lesscouts.be > [Mentions légales](#).

Comment la sécurité des données est-elle assurée ?

- L'accès à la base de données des membres de la fédération (Desk) est protégé par login et mot de passe personnel.
- L'accès à Desk est strictement réservé aux personnes habilitées à en prendre connaissance dans le cadre de leurs missions.
- Conformément à la législation en vigueur, Les Scouts s'assurent que ses sous-traitants s'engagent à respecter la sécurité et la confidentialité des données qui pourraient leur être transmises.
- Tous les employés des Scouts sont sensibilisés à la protection des données personnelles des membres au travers de formations.

Quels sont les droits et comment les exercer ?

Tu conserves la maîtrise de tes données personnelles. Sur simple demande écrite accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité, par courrier (21 rue de Dublin, 1050 Ixelles) ou par email (lesscouts@lesscouts.be), tu peux demander :

- une rectification de tes données ;
- la limitation du traitement ;
- à recevoir l'entièreté des données te concernant (portabilité des données) ;
- l'effacement des données (dans ce cas, tu ne seras plus membre des Scouts).

Mes données sont-elles transférées à l'étranger ?

Oui, si le pays vers lequel sont transférées tes données assure un niveau de protection adéquat et tel que prévu dans le règlement général de la protection des données. Par exemple, le service International pourra communiquer tes données à d'autres associations scoutistes reconnues par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout dans le cadre des camps à l'étranger ou du programme Erasmus scout.

Vais-je recevoir de la pub ?

Non, Les Scouts n'utilisent pas tes données personnelles à des fins commerciales. Nous pouvons toutefois être amenés à les transmettre à nos partenaires qui t'informeront au sujet d'avantages ou de communications spécifiques.

À l'exception de nouvelles dispositions légales et obligatoires, nous n'apporterons aucune modification qui soit de nature à réduire le niveau de protection de tes droits, tels que garantis par le présent document.

En termes juridiques, on parlera d'obligations contractuelles ou pré-contractuelles.



Fiche santé individuelle

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scout, avant le camp, la formation et le début des activités scout.

Insérez ici une vignette de mutuelle

Insérez ici une vignette de mutuelle

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :
 Né(e) le Numéro de registre national :
 Adresse : rue n° bte
 Localité : CP : tél. / GSM :
 Pays : Email :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Tél. / GSM :	Tél. / GSM :
Email :	Email :
Remarque(s) :	Remarque(s) :

Coordonnées du médecin traitant

Nom et prénom :
 Adresse :
 Tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Taille : Poids :

Le participant peut-il prendre part aux **activités** proposées ? (sport, excursions, jeux, baignade...) OUI NON

Le participant sait-il **nager** ? Très bien Bien Moyennement bien Difficilement Pas du tout

Le participant souffre-t-il (de manière permanente ou régulière) de :

<input type="checkbox"/> diabète	<input type="checkbox"/> mal des transports	<input type="checkbox"/> affection cardiaque	<input type="checkbox"/> handicap mental
<input type="checkbox"/> asthme	<input type="checkbox"/> rhumatisme	<input type="checkbox"/> affection cutanée	<input type="checkbox"/> handicap moteur
<input type="checkbox"/> épilepsie	<input type="checkbox"/> énurésie nocturne	<input type="checkbox"/> somnambulisme	<input type="checkbox"/> maux de tête / migraines

Si vous avez coché une ou plusieurs cases, merci d'indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir :

.....



Quelles sont les autres **maladies importantes ou les interventions chirurgicales** qu'a dû subir le participant ?
(appendicite, rougeole...) + années respectives

.....
.....

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants pour le bon déroulement des activités / du camp (problèmes de sommeil, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) :

.....
.....

Le participant est-il en ordre de **vaccination contre le tétanos** ? NON OUI

Date du dernier rappel :

Le participant est-il **allergique à certaines substances, aliments ou médicaments** ? OUI NON

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un **régime alimentaire particulier** ? Si oui, lequel ?

.....

Le participant doit-il **prendre des médicaments quotidiennement** ? NON OUI

Si oui, lesquels ?

Préciser le dosage et les quantités :

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? OUI NON

(nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)

Si le participant fait partie d'un groupe à risques du covid-19 (voir liste jointe) :

- Celui-ci a reçu un avis favorable de son médecin traitant quant à sa participation aux activités scouts.
- Les coordonnées complètes du médecin traitant ont été renseignées sur le recto de la fiche santé.

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, antiseptique (de type Chlorhexidine), pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature du parent

Date et signature du parent

Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006, modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, et sont soumis au secret professionnel tel que stipulée dans l'article 458 du Code pénal.

Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

Les informations relatives à nos traitements et à vos droits en qualité de personnes concernées sont disponibles dans notre charte de protection des données personnelles (disponible sur lesscouts.be/vieprivee).





AUTORISATION PARENTALE

POUR LES ACTIVITÉS EN NON-RÉSIDENTIEL

Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom :

Adresse complète :

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

père mère tuteur répondant

autorise (prénom, nom)

à participer aux activités en non-résidentiel* des Baladins Louveteaux Eclaireurs Pionniers
de l'unité (code de l'unité et nom complet) qui se dérouleront
durant l'année scoute 2021-2022.

Durant les activités scoutées :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Les animateurs m'ont informé des mesures sanitaires liées au covid-19 en vigueur au sein de la fédération Les Scouts Baden-Powell de Belgique.
- Je m'engage à respecter les conditions de participation aux activités. Celles-ci sont décrites sur le site csd.lesscouts.be/covid.
- Je déclare décharger de toute responsabilité la Fédération des Scouts Baden-Powell, ses animateurs & scouts en cas de contamination ou de symptômes de mon enfant ainsi que de tout incident de quelque nature que ce soit liés à la pandémie de covid-19.
- Je m'engage à communiquer le résultat d'un éventuel test covid-19 réalisé sur l'enfant/jeune malade à un membre de l'équipe d'unité (éventuellement celui en charge des aspects médicaux de l'unité, s'il y en a un).
- Je m'engage à être joignable par téléphone, à avoir la possibilité de venir rechercher le participant immédiatement 24h/24 pendant toute la durée des activités scoutées, et, le cas échéant, à faire consulter le participant dès que possible (et endéans les 24h du retour au plus tard) par son médecin traitant ou un autre médecin si ce dernier n'est pas disponible.

Fait à le

Signature représentant légal 1

Signature représentant légal 2

*Les activités en résidentiel (camps, weekends...) feront l'objet d'une autorisation parentale spécifique.





Autorisation de publication de photos ou vidéos Droit à l'image

Afin d'illustrer le scoutisme, nous utilisons les photos que nous possédons ou qui nous sont envoyées, principalement par des animateurs. Du fait de sa participation aux activités et aux animations, chaque membre est susceptible d'être photographié ou parfois filmé en vue d'une publication ou diffusion sur les supports de communication de la fédération, son unité ou dans la presse. La fédération veille à ce que ces photos et vidéos soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun. La personne figurant sur les photos peut à tout moment et par écrit exercer son droit de rétractation et demander l'arrêt de l'utilisation d'une photo ou vidéo sur laquelle il figure.

Je soussigné(e) [prénom + nom],
parent ou responsable de [prénom(s) + nom(s) du/des enfant(s)],
.....

Accepte que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt) soient utilisées :

- par Les Scouts ASBL, dont l'unité **6TO – Les scouts d'Anderlues** fait partie ;
- par la presse dans le cadre d'un reportage sur les activités scoutées.

N'accepte pas que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt) soient utilisées :

- par Les Scouts ASBL, dont l'unité **6TO – Les scouts d'Anderlues** fait partie ;
- par la presse dans le cadre d'un reportage sur les activités scoutées.

Date et lieu

Signature + mention « *Lu et approuvé* »

